

Diversité et singularité. L'offre médiatique d'une radio rurale sénégalaise « La Côtière »

M. Mandy Dominique François,
Directeur des études, UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP
C.E.S.T.I. Dakar, Sénégal

*Esäü céda son droit d'aïnesse à son frère pour du pain
et du potage de lentilles, parce qu'il était épuisé.*

Genèse 25, 29-34

Introduction

De 1902 à 1958, Dakar fut la capitale fédérale de l'Afrique Occidentale Française. Ce qui en faisait un pôle central en tant que siège de l'administration coloniale.

En 1960, avec les Indépendances, une telle polarisation des fonctions administratives ne change pas, mieux encore elle est renforcée aux plans politique, économique, culturelle, sanitaire et médiatique. En effet, à Dakar se trouvent le Palais de la République (l'Exécutif), l'Assemblée Nationale (le Législatif), les principales institutions financières (Banques, Assurances), les lieux de loisirs (Le Théâtre National Daniel Sorano, Le Musée de l'IFAN, etc.), les hôpitaux (Aristide Le Dantec, l'Hôpital Principal), les médias avec *Le Soleil* (quotidien national), et la Radiodiffusion Télévision Nationale.

Et l'ensemble de ces structures se situe dans un espace géographique très étroit, le Plateau (0,3% du territoire national), à la pointe de la presqu'île.

Le Plateau, ce faisant, symbolise la centralité de la ville de Dakar en tant que lieu où se discutent les vrais enjeux politiques, économiques et culturels.

Sous ce rapport, les banlieues et les régions sont perçues souvent comme des périphéries servant à « alimenter » la ville en produits agricoles et en informations.

En 1980-1990, lorsque le pluralisme médiatique voit le jour, c'est au niveau de Dakar encore et dans une moindre mesure dans les capitales régionales que les radios privées et les chaînes régionales s'installent, laissant la plupart du temps les zones rurales aux radios communautaires.¹

Ces dernières se donnent comme vocation d'être des outils de développement par la production et la diffusion de programmes permettant l'acquisition d'un savoir et d'un savoir-faire.

Cette théorie du centre comme point de départ pour une redistribution à l'extérieur ne risque-t-elle pas alors d'occulter le rôle de la périphérie ? Avec les médias, n'assisterons-

nous pas à une sorte de disqualification et de dé-légitimation des radios rurales en raison de leur éloignement du centre comme point de rayonnement ? Comment inverser une telle tendance ? Est-il possible d'imaginer un polycentrisme qui permettrait de revaloriser les divers espaces de discussion suscitée par les médias ruraux, ne pourrait-il pas être une réponse ?

En nous fondant sur un corpus limité de six émissions² en langue wolof (parlée par plus de 70% de population), entre septembre 2007 (début des émissions) et décembre 2008, de la radio communautaire rurale « La Côtière », nous ferons une analyse de contenu des discours des femmes à l'occasion de cette « Assemblée » radiophonique qui leur est destinée. Cette approche quantitative garantit une saisie objective des divers points de vue avancés, d'une part. Elle permet, d'autre part, de repérer avec la corrélation des propos tenus, les génériques et les intermèdes musicaux, les « traces » des références socioculturelles (proverbes, adages) de la communauté.

A partir des concepts de **distance** et de **proximité**, nous dégagerons la spécificité des radios rurales par leur éloignement d'un centre, la ville, et par leur proximité par rapport aux populations concernées. Ce qui débouchera sur une nouvelle vision polycentrique de l'espace et autorisera la prise en charge d'une multiplicité de lieux de développement. (1^{ère} partie)

Au paradigme de l'espace public homogène et unitaire développé par Habermas devra succéder un autre plus apte à résorber la diversité. Il s'agit de l'espace public pluriel et mosaïque avec sa multiplicité des lieux de débats publics. (2^{ème} partie)

L'expérience de la parole publique avec les femmes à travers des thématiques telles que le mariage, l'éducation, la famille, etc. révélera non seulement la complexité de leurs discours oscillant souvent entre Modernité et Tradition, mais encore préfigurera un « monde » en devenir. (3^{ème} partie).

1. Distance et proximité

Le paysage médiatique sénégalais dans sa variété présente un double visage : celui de la distance par rapport à un centre, la capitale, Dakar, d'une part ; celui de la proximité par rapport à la communauté, d'autre part.

La presse écrite, par exemple, très ancienne (avant l'Indépendance – 1960), a servi à la « conscientisation du peuple face à l'endoctrinement menée par la presse française » à travers *Petit Sénégal* (août 1885), ou encore *Réveil du Sénégal* (juillet 1885). Plus encore elle a été un outil de combat et de propagande pour les hommes politiques tels que Blaise Diagne (*France Coloniale*), Galandou Diouf (*Periscope*), et Lamine Guèye (*Progrès et Clarté*) avant la Seconde Guerre. Dans les années 50, des titres comme *La Voix de Rufisque* et *La Lutte* prolongent cette dimension émancipatrice des medias.³

Une forme de légitimité historique liée à ce passé de combat sera doublée par une autre de type spatial.

En effet, avec l'ouverture démocratique des années 80-90, à côté du quotidien national *le Soleil*, paraissent des journaux privés : *Sud Hebdo* (1986) et *Walf Hebdo* (1984). Et le processus va s'accélérer dans les années 2000 avec une vingtaine de quotidiens (24) ; d'Hebdomadaires (21) et des Mensuels(19).⁴

Mais ce qui caractérise cette presse est d'être essentiellement urbaine. Du quotidien national, *Le Soleil*(1970), héritière de *Paris-Dakar*(1933) et *Dakar-matin* (1961) jusqu'à *Sud Hebdo* en passant par *Walf Hebdo* tous sont domiciliés dans la capitale.

La presse audiovisuelle n'échappe pas à un tel phénomène. La télévision nationale (1972), et les chaînes privées (*Canal Horizons* -1991- ; *Radio Dunya Television* -1992- ; *2STV* et *Canal Info News* dans les années 2000) sans compter la radio nationale ainsi que ses antennes régionales (au nombre de 11) et les nouvelles radios commerciales (14 au total) sont à Dakar et/ou dans les capitales régionales.

Que reste-t-il aux 26 radios communautaires nées dès 1996 avec *Penc Mi* de Fissel ?

La périphérie du Plateau et/ou les zones rurales.

Deux tableaux permettront d'illustrer cela :

Groupe 1 :

Radio	Localité	Distance de Dakar-ville
<i>Manore</i> (La Voix des femmes) FM	Sicap	5 kms
<i>Oxy-Jeunes</i> FM	Pikine	8 kms
<i>Afia</i> (La Paixet Epanouissement en Wolof) FM	Grand-Yoff	6 kms
<i>Jokko</i> (L'Union en Wolof) FM	Rufisque	28 kms
<i>Ndef Leng</i> (Le trait d'union en Sérère) FM	H.L.M	5 kms
<i>DiappoSénégal</i> (La Solidarité en Wolof) FM	Sébikotane	45 kms
<i>Diappo</i> (La Solidarité en Wolof) FM	Parcelles Assainies	7 kms

Dans ce premier cas de figure, il s'agit souvent de radios de Banlieue, en dehors du Plateau, et dont l'éloignement du centre est plus ou moins important (de 05 à 45 kms). Mais ces nouveaux pôles comme le note à bon escient Abdoul

Aziz Diop, ne se singularise que par leur « centralité sociale » c'est-à-dire par une légitimité liée à l'unique concentration humaine avec souvent comme corollaire un manque criard d'infrastructures de base.⁵ Ce qui n'est pas sans contribuer à une forme certaine de dé-légitimation.

Dans le second cas de figure, la distance est plus importante de 70 à 670 kms, car il s'agit des zones rurales. Ce qui signifie le renforcement indirect de la dé-légitimation à

Groupe 2 :

Radio	Régions	Distance de Dakar
<i>Tim Timol</i> (L'arc-en-ciel en Pulaar) FM; <i>Jikké</i> (L'Espoir en Soninke) FM	Matam	693 kms
<i>Gaynako</i> (L'éleveur en Pulaar) <i>Pété</i> FM	Saint Louis	270 kms
<i>Niani</i> FM <i>Djida</i> (Le Peuple, en Soninke)FM	Tambacounda	467 kms
<i>La Côtière</i> ; <i>Xum Pane</i> (Travaillons ensemble, en Safi) ; <i>Penc Mi</i> (La Place publique, en wolof) ; <i>By Yen</i> (Notre propriété, en Ndut) ; <i>Khombole</i> FM	Thiès	70 kms
<i>Jeery</i> FM <i>Niakhène</i> FM <i>Jolof</i> FM ; <i>Ferlo</i> FM	Louga	203 kms
<i>Tewdu</i> (oiseau migrateur en Pulaar) FM	Kolda	670 kms
<i>Kasumay</i> FM (paix en Diola) <i>Awagna</i> FM (Le cultivateur en Diola) <i>Goudomp</i> FM	Ziguinchor	454 kms

cause de la faiblesse de la formation du personnel, de l'incapacité à bénéficier de toutes les opportunités de formation offertes, de l'absence souvent d'appuis financiers et matériels de la part des pouvoirs publics et des partenaires au développement.

La conséquence, pour le sens commun, de cet éloignement, est une perception, en général, des medias ruraux comme secondaires et mineurs. Conforté en cela par une politique de centralisation qui veut que l'on fasse des «descentes» périodiques dans les zones rurales pour y collecter des éléments à diffuser dans la capitale. Le village n'est pas seulement pourvoyeuse de produits agricoles, il fournit aussi des éléments informationnels. Il reste au service de la ville.

Comment rompre un tel cercle de dépendance conditionnant une vision non valorisante des medias ruraux ?

Il s'agit de poser la possibilité d'une pluralité de centres dans lesquels chaque medium en fonction de sa spécificité pourrait jouer son rôle.

La radio rurale communautaire, dans ces conditions, trouve sa singularité dans la proximité avec les populations dont elle est l'émanation. Les animateurs sont du terroir. Les noms octroyés sont des signes d'identification de la localité : Goudomp, Jolof, Niakhène, La Côtère, Khombole, etc.

Les références aux langues⁶ et cultures locales sont présentes dans la grille des programmes.

Pour les langues : *Ndef Leng* FM renvoie au Sérère, et signifie unité ; *Afia*FM, la paix ou l'épanouissement en Wolof ; *Tim timol*, l'arc-en-ciel en Pulaar, etc.

Pour les cultures, les émissions visant à valoriser les spécificités locales ne sont pas ignorées. Ainsi sur le plan musical, « La Côtère » programme des animations en Sérère « Yungator » (10h-12h); en Wolof « Mbalax » (10h-12h); « Nanaje » en Bambara, (18h20-19h). Les contes, les légendes du terroir sont diffusés.

Cet ancrage ne signifie pas, pour autant, un enfermement dans les particularismes. L'ouverture à l'extérieur existe à travers le journal en français de Radio France International (12h30 -13h) et surtout l'existence d'émissions en français sur Culture et santé certains soirs à 18h20.

En définitive, il s'agit de sortir du paradigme de la centralité supposant un rapport inégalitaire entre le centre et la périphérie pour accéder à un polycentrisme reconnaissant à chaque sphère sa spécificité et sa place dans l'ensemble. Ce qui signifie pour le paysage médiatique, la re-légitimation des radios rurales non en fonction de la distance par rapport à la capitale, mais en relation avec le rôle joué pour le développement local des populations, et surtout par les possibilités des espaces de parole qu'elles « créent ».

Repenser la notion d'espace public au regard de la multiplicité des lieux (ville, campagne) et des possibilités diverses d'accès à la parole publique offertes par les medias devient possible.

2. L'espace public pluriel

A la suite de Dominique Wolton, nous définirons l'espace public comme « espace symbolique où s'opposent et se répondent les discours, la plupart contradictoires, tenus par les différents acteurs politiques, sociaux, religieux, culturels, intellectuels, composant une société. »⁷

Ce qui caractérise un tel lieu est la multiplicité et la contradiction. Multiplicité des acteurs, contradiction des points de vue. Et les différentes figures historiques que sont L'Agora grec, l'espace public bourgeois de Habermas comme l'arbre à palabre africain mettent en exergue ces dimensions. Le citoyen athénien prouvait son amour de la Cité par la participation aux débats publics à l'Agora. L'usage critique de la raison dans les salons bourgeois était un véritable exercice de confrontation des idées. L'arbre à palabre africain comme le souligne Octave Nicoué Broohm est le lieu d'un « débat ouvert, contradictoire et public qui vise à réduire la violence contenue dans un conflit et partant à rétablir la paix troublée dans une communauté donnée ».⁸

Il n'en reste pas moins que ces milieux constituaient parfois des lieux d'exclusion. L'Agora grec se passait allègrement des contributions féminines sans compter celles des esclaves considérées comme quantités négligeables. Les salons bourgeois étaient réservés à une élite lettrée préoccupée par ses propres intérêts et oublieuse des couches populaires. Au sein de l'arbre à palabre, dont la hauteur symbolique désigne la transcendance des particularismes, une discrimination existe entre les locuteurs. La parole des Anciens pèsent plus que celle des Jeunes ; celle des initiés plus que celle des non-initiés ; celle des hommes mariés plus que celle des célibataires ; celle des « nobles » plus que celle des « castés » (Forgerons, griots, bijoutiers, etc.)⁹

Comment retrouver cette forme d'inclusion permettant d'admettre tous les acteurs sociaux dans la construction de la Cité ? Les medias, en général, et ceux ruraux en particulier, peuvent-ils y contribuer ?

Le postulat d'un espace public plus large géographiquement parlant, avec un nombre plus important d'acteurs et de sujets débattus s'impose. Sous cet angle, les medias ruraux retrouvent leur « place » en tant que « créateurs » d'espaces de prise de parole publique dans divers contextes socioculturels. Et la variété des situations géographiques et linguistiques autorisent la métaphore de la mosaïque pour reprendre les termes de François Bastien et Eric Neveu.¹⁰

Dans le cas sénégalais, la diversité des radios communautaires (26) constituerait autant de différences dont pourraient s'enrichir le paysage médiatique, en raison de la multiplicité culturelle et linguistique : Wolof, Sérère, Pulaar, Soninke, Diola, Bamabara, Mandingue, Ndut, Safi, Hassania, etc.

Avec la radio rurale « La Côtère », quelle coloration prend cet espace de débats mis en place à travers la parole donnée aux femmes avec l'émission « Jotaay u jigeen gni » (Assemblée des femmes) ?

3. Un « Monde¹¹ » en construction

A - Présentation de la radio

• **Démarrage** : « La Côtère » 88.0 FM et 100.8 FM, est une des cinq radios communautaires créées dans le cadre du Programme de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie en partenariat avec le Conseil National de Concertation et de Coopération des ruraux. La première émission remonte au 24 juin 1999.

• **Zone de couverture** : un rayon de 60 kms (Petite Côte et Iles du Saloum)

• **Profil de la communauté** : zone de pêche, d'agriculture et d'élevage. Une forte population de femmes actives, surtout dans le domaine de la transformation artisanale des produits de pêche et de la protection environnementale. En tant que zone touristique, Joal, est un carrefour pour les migrations, et les travailleurs saisonniers. Ce qui renforce les brassages ethniques.

• **Services à la communauté** : une campagne de communication pour la protection des tortues marines, une espèce

protégée en voie de disparition à cause de sa consommation et surtout de sa commercialisation à grande échelle par les populations locales. Une coopération avec la direction de la météorologie nationale pour la diffusion régulière des bulletins météo pour les pêcheurs en mer.

B - Format de l'émission « Jotaay u Jigeen gni » (Assemblée des femmes) : 10h – 11h, le samedi.

- 1 – Entrée musicale
- 2- Présentation de la thématique du jour
- 3- Introduction de l'animatrice – Ndawa Thiam- accompagnée d'intermèdes musicaux
- 4- Réactions des auditeurs au téléphone
- 5- leçons à tirer

C - Analyse

Les femmes au Sénégal représentent 52% de la population totale (plus de 11 millions d'habitants) et pourtant aux plans politique, économique et éducatif, elles sont sous-représentées.

- Politique : 4 femmes ministres sur 28, soit 14, 28% ; 40 sénatrices sur 100, soit 40% ; Assemblée Nationale : 33 femmes députées sur 150, soit 22% ; Conseillers municipaux : 1133 femmes sur 27% ; 6 femmes maires sur 103, soit 5,8% ; Conseils ruraux : 1043 femmes sur 9092 soit 11,3% avec une seule femme Présidente de conseil rural ; Chefferie de village : sur 14000 villages, 3 sont dirigés par des femmes, etc.

- Economie : elles représentent 39% de la population active. Les femmes rurales 75% supportent 90% des charges domestiques et effectuent 85% des travaux agricoles ; dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, elles sont actives au moment de la récolte, de la commercialisation des fruits et légumes ; dans l'aviculture, l'élevage des ovins et la commercialisation du lait ; dans la transformation, la conservation et la distribution du poisson.

- Education : 80% de la population agricole est non instruite, avec une proportion plus importante chez les femmes (86%).¹²

A côté des Associations féminines luttant pour une plus grande représentativité des femmes, les médias joueront leur partition à travers l'expérience de la parole grâce aux émissions radiophoniques.¹³

Que peuvent alors révéler les échanges sur les cinq thématiques choisies : l'éducation, le mariage, la famille, le statut de la femme, le travail ?

A. L'éducation : les valeurs traditionnelles telles que «Joom», le courage, « Goor », la fidélité, « Sutura », la pudeur, ou encore le respect des Anciens en raison de leur expérience avec la formule répétée à plusieurs reprises par l'animatrice « *Mag du Yalla wande yag na ak Yalla* » (L'Ancien n'est pas un être divin, mais il a de l'expérience) sont mises en exergue. En revanche, la vulgarité actuelle au point de vue langagier, et même la désinvolture dans

l'habillement des jeunes filles sont fustigées. A travers l'exemple des rapports enseignant(e)s-enseigné(e)s, l'animatrice rappelle le respect du droit d'ânesse et le retour à la pudeur traditionnelle pour les élèves. Un regret du passé semble se dessiner.

B. Le mariage : Dans un premier temps, la conception traditionnelle du mariage fondée sur le respect de l'engagement parental est évoquée. En effet, il ne s'agit pas d'un choix individuel, mais d'un engagement collectif, celui des deux familles. Par ailleurs, l'idée de la liberté de choix dans ce domaine est comme mise entre parenthèse par l'intermède musical des deux artistes (Coumba Gawlo Seck et Souleymane Faye) défendant l'idée que tout est question de chance dans ce domaine (« *Sey chance laa, du choix* », le mariage, selon ces derniers, relèverait plus de la chance que du choix raisonné). Et au final, s'appuyant sur l'exemple du jour qui présentait le cas d'une jeune fille donnée en mariage à 16 ans et désireuse de divorcer, l'animatrice tente d'en donner une explication traditionnelle reposant sur l'intention d'éviter le libertinage des adolescentes.

Dans un second temps, face à la violence subie par la femme de la part de l'époux plus âgé et surtout exigeant le remboursement de la dot, le discours devient plus critique.

Le préjudice physique et moral subi par la jeune fille épousée à l'âge de 16 ans peut-il être mis en balance avec la dot ? La réponse est négative sans équivoque. Et il s'agira dorénavant, selon toujours l'animatrice, de ne plus faire appel aux uniques intermédiations traditionnelles – famille, proches- mais de recourir à la justice. Et pour renforcer son propos, elle donne l'avis d'un théologien musulman fustigeant la violence conjugale comme contraire aux principes islamiques.

Tout se passe comme si la Tradition s'avérait inapte à répondre de façon satisfaisante à toutes les questions présentes, et qu'il fallait la compléter.

C. La famille : elle est le lieu de préparation par excellence aux futures tâches d'épouse et de mère. Mais elle semble en crise selon l'animatrice. Son rôle traditionnel de creuset pour l'acquisition des bonnes habitudes – respect des beaux-parents, apprentissage des devoirs conjugaux – n'est plus d'actualité. Désormais, c'est l'avènement de « l'enfant-roi » symbolisé par l'expression « *njaboot u leggi, njaboot u kanara laa* » (La génération du canard). L'on assiste, selon elle, à l'inversement du sens normal dans la marche des canards. Ce n'est plus la canne qui ouvre celle-ci suivie de ses petits, c'est le contraire désormais. Ce qui explique, selon elle toujours, le recours aux domestiques de maison comme remplaçante des enfants dans l'effectuation des tâches domestiques.

Sans rejeter l'évolution actuelle, avec la possibilité de se faire aider dans les tâches domestiques, par un employé de maison, il s'agit selon une auditrice au téléphone de faire jouer aux parents leur rôle de formateurs. Ainsi conclut-elle : « Si la jeune fille en question n'a pas réussi sa vie de couple,

la responsabilité est à situer au niveau familial. On ne lui a pas inculqué les vraies valeurs ».

D. La femme : son statut traditionnel la confinait dans l'espace privée, « *Jigeen ci bir ker am* » (Femme et maison riment) avec toutes les obligations qui y sont liées : soin des enfants, des beaux-parents, et soin d'elle-même pour le plaisir du mari, etc. La formule « *Togg ak Yekk* » (cuisiner et servir) résume bien sa condition.

Un autre aspect de la femme est mis en relief : l'adéquation entre la beauté et la féminité. « *Jigeen, Taar* » (Femme et Beauté sont liées) sont répétées à plusieurs reprises au cours de l'émission.

Pour couronner le tout dans cette première phase, un lien entre la réussite sociale future des enfants et les mérites de la mère est évoquée par l'animatrice. Celle-ci relate la vie d'une mère de famille dont les multiples sacrifices ont permis au fils une ascension sociale fulgurante. La formule consacrée est « *Liguy u ndey agne u doom* » (l'exemple de la mère est gage de la réussite sociale de l'enfant).

Dans une seconde phase, se donne à lire un changement de conception. A travers l'interprétation de l'intermède musical de l'artiste Fatou Nguewel Diouf valorisant l'effort féminin « *Goorgolu warna Jigeen* » (le courage se conjugue aussi au féminin) et surtout l'exhortation de la chanson de Mada Ba « *Soo mage impose* » demandant à son enfant de se faire remarquer par ses résultats scolaires afin de ne dépendre de personne, on voit une évolution. L'image de la femme dépendante de l'homme sur les plans économique et intellectuel semble ne plus être opératoire. La perspective de ne tirer profit que de sa beauté physique avec la collection des amants « *Mbaraan* » est critiquée sévèrement par une auditrice (Khady Seck). Ce qui est recommandée pour la jeune fille comme pour la mère de famille est l'effort, selon elle. Pour la première le refus de la tricherie ou le recours à des stratagèmes – faux bulletins médicaux à l'école. Pour la seconde, la participation aux charges domestiques en puisant sur les ressources tirées des « *Naat* » (caisse d'épargne organisée entre femmes) est exigée, surtout en ces temps de rareté des ressources maritimes et forestières.

En fin de compte, une revendication égalitaire semble se profilait comme le dit le refrain de Coumba Gawlo Seck « *Bagne na, Bagne na, ben lokho du tak tubay* » (Je refuse qu'une seule main puisse attacher un pagne) ou encore « *Goor bakh na, Jigeen bakh na* » (la femme est l'égale de l'homme).

E. Le travail : des modèles de femmes courageuses et dévouées à leur famille ou à leur pays sont convoqués. Deux figures religieuses, mères des fondateurs des deux plus grandes confréries sénégalaises, le Mouridisme et la Tijania sont présentées : Mame Diarra Bouso et Mame Fama Welle. A ces dernières vient s'ajouter Aline Sitoé Diatta, une figure politique de la résistance casamançaise (sud du Sénégal). Ces femmes en réalité, ciblent deux catégories

d'individus : les épouses, pour les premières et les jeunes filles pour la dernière.

Il ressort de ces divers points de vue une oscillation entre la tradition et la modernité. La tradition entendue comme « une manière, un ensemble de manières, de penser, de faire ou d'agir, qui est un héritage du passé » (Le Robert) n'est pas ce passé figé qui s'imposerait aux individus.¹⁴ Il fait l'objet d'une réappropriation réfléchie en fonction des circonstances. L'exemple des échanges sur le mariage le prouve bien. Le dépassement des intermédiations traditionnelles est requis dans ce cas précis. Ainsi « loin d'être un point de départ dont se détachent les sociétés à mesure qu'elles se modernisent, la tradition apparaît au contraire comme un support essentiel au changement social » comme le souligne B. Badie.¹⁵

La modernité apparaît comme la nouveauté qui *a priori* devrait venir supplanter l'ancien¹⁶. Il s'agirait ici de l'ensemble des valeurs véhiculées par l'école, les médias et la démocratie. A ce niveau aussi la réflexion critique intervient à travers le recours aux moyens techniques modernes dans l'effectuation des tâches domestiques, mais sans ignorer la responsabilité parentale dans l'éducation des enfants et la référence aux valeurs traditionnelles.

Somme toute, c'est l'usage de la raison critique face à une Tradition ayant tendance à se figer ou encore une Modernité tentée de jeter aux orties le passé qui structure l'ensemble des réactions.

Plus encore, c'est la manière dont une catégorie sociale, les femmes, en accédant à l'espace public grâce aux médias (ré) interroge le « monde » dans lequel elles existent. Et à l'occasion, elles se construisent une identité propre en mettant en interaction le passé et le présent.

Conclusion

Les indices de la transformation des identités féminines sénégalaises peuvent se lire à travers des données statistiques telles que la baisse de l'âge du mariage, de 13 – 1^{ère} génération – à 16 ans – 2^{ème} génération, et plus tardivement encore pour la 3^{ème} génération à cause de la hausse du taux de fréquentation scolaire, par exemple ; ou encore la diminution du nombre d'enfants par femme, d'une moyenne de 7 enfants pour la première génération, on est passé à une autre de 3 enfants avec la seconde génération pour des raisons de santé – grossesses rapprochée- et économiques – manque d'espace et pauvreté.¹⁷

Les médias aussi dans leur diversité (presse écrite, radio et télévision) peuvent être un miroir de la société dans ses diverses mutations. En créant des espaces de discussion, ils permettent à un plus grand nombre d'acteurs de l'espace public de s'exprimer et particulièrement à ceux qui en étaient jusque-là exclus : les femmes.

Ainsi à travers l'analyse des débats publics médiatiques auxquelles elles participent, Il est possible non seulement de repérer les valeurs socioculturelles (éthique, esthétique, reli-

gieuse) revendiquées, mais encore à travers leurs critiques entrevoir ce qui mérite d'être préservé ou rejeté.

Cependant, une telle opportunité n'est possible qu'en admettant d'abord un décentrement qui ne fait plus de la ville le point focal et tout le reste une sorte de périphérie secondaire au service du centre. Ensuite, en acceptant de changer de paradigme dans la conception de l'espace public, avec le passage d'une vision unitaire et homogène à une autre plurielle et mosaïque.

Ce qui donnera l'occasion, dans le cas le cas d'espèce, avec les femmes rurales sénégalaises, de constater une « révolution silencieuse » combinant le passé et le présent comme le montrent certains indices : questionnement de leur statut, des modèles éducatifs et choix des références éthiques, esthétiques.

En définitive, l'idée qu'il n'y a « rien de nouveau » sous le ciel du milieu rural reste à nuancer.

References

African Consultants International (A.C.I.), Open Society Initiative for West Africa (O.S.I.W.A.) et Population Reference Bureau (P.B.R.), *Répertoire des radios communautaires*, Dakar, décembre 2005.

Boudon, R. et Bourricaud, F., « Tradition », in *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, P.U.F., 1982.

Badie, B. « Tradition », in *Encyclopédie philosophique universelle. Les notions philosophiques*, vol. 2, Paris, P.U.F., 1990.

Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (C.E.S.T.I.) et Fondation Konrad Adenauer, *Les Cahiers de l'Alternance : « Les medias au Sénégal »*, Dakar, février 2005.

Diop, S., « La transformation des identités féminines au Sénégal » (2004), <http://www.crdi.ca/décentralisation>.

Diop, A. A., « Quelles centralités pour la ville de Dakar, Sénégal ? », <http://rives.revues.org/document921.html>.

François, B. et Neveu, E., *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999.

Fraser N. « Rethinking the Public Sphere: A contribution to the critique of Actually Existing Democracy », in Calhoun, C., (ed.), *Habermas and the Public sphere*, Cambridge, the MIT Press, 1992.

Habermas, J., *L'espace public. Archéologie de la publicité comme constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978.

Leclerc- Olive. M., « Arènes sahéliennes : communautaires, civiles ou publiques », in *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Cefai, D. et Pasquier, D., (Sous dir.), Paris, P.U.F., 2003.

Ministère de l'Information du Sénégal (Direction de la Communication), *Liste des publications paraissant au Sénégal*, juin, 2006.

Salimata Diop, La transformation des identités féminines au Sénégal.

Thompson, E.P., *The Making of the English working-Class*, Harmondsworth, Penguin, 1963.

Touraine, A., *Le monde des femmes*, Paris, Fayard, 2006.

Wolton, D. *Internet, et après ?*, Paris, Flammarion, 2000.

Notes

1. Derrière les appellations radio associative, radio de proximité et radio communautaire se cachent une guerre d'écoles : radio associative pour la France ; radio communautaire pour le Canada. Au Sénégal, c'est le second terme qui est plus usité : radio communautaire. Elles se définissent comme émanation d'une communauté professionnelle (les agriculteurs) ou encore d'une entité sociale (les femmes, les jeunes d'une localité, ou les populations d'une localité). Ces dernières peuvent être en banlieue comme en zone rurale. Leur rayon de diffusion ne dépasse pas souvent 60kms.

2. Le pendant de cette émission existe en langue sérère dans la programmation, mais la non maîtrise de cette dernière langue est à l'origine de notre choix. Par ailleurs, la limitation du corpus est tributaire des difficultés d'archivage de la radio aux moyens limités.

3. Sur l'histoire de la presse écrite au Sénégal, voir : Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (C.E.S.T.I.) et Fondation Konrad Adenauer, *Les Cahiers de l'Alternance*, (les medias au Sénégal), février 2005.

4. Ministère de l'Information, Direction de la Communication, Liste des publications paraissant au Sénégal, juin 2006.

5. Abdoul Aziz Diop, « Quelles centralités pour la ville de Dakar, Sénégal ? » (2008), <http://rives.revues.org/document>

6. La diversité socioculturelle influe souvent sur le nombre de langues usité : 9 radios sur 26 utilisent 04 langues nationales ; 11 sur 26 diffusent 3 langues nationales ; et 6 sur 26 , deux langues nationales.

7. D. Wolton, *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux medias*, Paris, Flammarion, 2000, p. 222.

8. O.N. Broohm " De la gestion traditionnelle à la gestion moderne des conflits : repenser les pratiques africaines", in Ethiopiques. Revue négro-africaine de littérature et de philosophie, n°72.

9. Michèle Leclerc Olive souligne le poids des familles fondatrices du village ou encore celui des chefs de famille dans les discussions villageoises à propos des projets de développement au Mali, « Arènes sahéliennes : communautaires, civiles ou publiques », in Daniel Cefai et Dominique Pasquier (sous dir.), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, P.U.F. 2003, p. 157-175. Sur les couches populaires : lire E. P. Thompson, *The Making of the English Working-Class*, Harmondsworth, Penguin, 1963 ; ou encore les recherches sur les Cultural Studies. Sur les femmes, voir les travaux des féministes avec les Gender Studies, notamment Nancy Fraser (1992) « Rethinking the Public Sphere. A contribution to the Critique of Actually

Existing Democracy” in Calhoun, C. ed., Habermas and the Public Sphere, Cambridge, The MIT Press.

10. Nous nous inspirons de la conception de Bastien François et Erik neveu qui opposent l'espace doté d'un centre, l'Agora, et celui de l'archipel, de la mosaïque. Voir Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999, p. 49.

11. Nous empruntons ce terme à Alain Touraine dans son ouvrage Le monde des femmes, Paris, Fayard, 2006, dans lequel il démontre par une enquête de terrain qu'à la question “ Qui êtes-vous ? ”, les femmes répondent par une représentation et des pratiques différentes des hommes. Et surtout par une volonté d'interroger le “ monde ” dans lequel on les avait confiné jusque là.

12. Voir compte rendu du Soleil du jeudi 26 février 2009 sur l'atelier “ Genre et recensement agricole ” ; ou encore, Ministère de la Famille, de l'Entrepreneuriat Féminin et de la Microfinance du Sénégal, communication de Mme Aminata Diouf Ndiaye, “ Egalité de genre et inclusion sociale ” (2008).

13. Pour les associations travaillant pour la promotion des femmes rurales nous pouvons citer l'exemple de L'Association Sénégalaise pour le Leadership des Femmes dans l'Agriculture et l'Environnement (ASELFAE)

14. Voir R. Boudon et F. Bourricaud “ La Tradition n'est pas un passé irréductible à la raison et à la réflexion, qui nous contraint de tout son poids, c'est un processus par lequel se constitue une expérience vivante et adaptable. ” Dictionnaire critique de la sociologie, “ Tradition ”, Paris, P.U.F., 1982, p. 576.

15. B. Badie, “ Tradition ” in Encyclopédie philosophique universelle. Les notions philosophiques, vol. 2, Paris, P.U.F. 1990, p. 2627.

16. Pour une analyse critique du concept de modernité : voir Alain Touraine, Critique de la modernité, Paris, Fayard, 1992.

17. Salimata Thiam, “ La transformation des identités féminines au Sénégal ”, (2004), [http : //www.crdi.ca/decentralisation](http://www.crdi.ca/decentralisation).

Resume et la Communication

Les medias dans leur diversité peuvent constituer des révélateurs des transformations sociales. Le paysage médiatique sénégalais dans ses multiples composantes (presse écrite, radio et télévision) présente souvent un visage tribu-

taire de considérations géographiques teintées de légitimités historiques. En effet, la presse écrite très ancienne –avant les années 60- surtout urbaine, est perçue comme « lieu de consécration » pour ceux qui y signent régulièrement. Les radios, celle nationale et ses antennes régionales comme celles privées et commerciales plus tardives sont « domiciliées » dans les capitales régionales et conservent le prestige lié à l'espace urbain. Les radios locales ou associatives installées dans les zones les plus reculées des villes, jouissent d'un prestige moindre, et souvent semblent vouées à une seule fonction instrumentale : la sensibilisation des masses paysannes en vue de les faire entrer dans la « modernité».

Une telle répartition instaure une sorte de hiérarchisation et de légitimation conduisant à percevoir les radios rurales communautaires comme des medias mineurs. Et leurs grilles de programme non pertinentes. Une marginalisation (in)avouée s'instaure.

Or les radios rurales communautaires ont comme singularités non seulement la proximité avec les préoccupations des populations, mais encore la contribution au développement local par la mise en place de stratégies communicationnelles adaptées.

Est-il alors possible d'ignorer leurs apports voire de les négliger ? Une attention plus soutenue de leurs contributions à l'édification d'un espace public pluriel n'urge-t-elle pas ?

La condition d'une telle reconnaissance passe par la prise en considération de la singularité de leur identité d'une part, et par l'observation fine des mutations sociales introduites par ces medias. L'étude de la grille des programmes de « La Côtière » et particulièrement l'émission « Jotaay u Jigeen gni » (L'assemblée des femmes) amènera à constater la manière dont ce medium à travers les émissions interactives en langues nationales parvient à donner l'accès à l'espace public à une catégorie sociale-les femmes- qui en était souvent exclue. Leurs contributions aux débats publics laissent entrevoir la complexité de leurs positions oscillant entre l'enracinement dans la tradition et l'ouverture à la modernité. Et surtout révèle que l'immobilisme dont sont souvent taxés les espaces ruraux est à nuancer.

Mots clés:

Communauté, espace public, femmes, identité, langues, medias, modernité, tradition.